

NOUVEAUTÉ
2010

Vous ne recevrez plus de courrier à votre domicile Votre Licence FFT 2010 : par e-mail, SMS ou MMS

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

Vous êtes un ancien licencié

- Créez votre compte dans l'Espace du licencié sur Internet www.fft.fr, en vous munissant de votre numéro de licence présent sur l'attestation de licence 2009 et de votre adresse e-mail, si vous ne l'avez pas encore fait.
- Mettez à jour si nécessaire votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone mobile.

Vous êtes un nouveau licencié

- Communiquez votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone mobile à votre club pour pouvoir recevoir votre attestation de licence et donc votre numéro de licence.
- Dès que votre club aura enregistré votre licence FFT, vous pourrez créer votre compte dans l'Espace du licencié sur Internet www.fft.fr, avec le numéro de licence que pourra vous communiquer le club. Il vous sera alors possible d'éditer à tout moment votre attestation de licence mise à jour.
- Mettez à jour si nécessaire votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone mobile.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



Espace du licencié : www.fft.fr



- ✓ Mise à jour des coordonnées
- ✓ Édition de l'attestation de licence
- ✓ Demande d'envoi de l'attestation par MMS

Découvrez tous les autres services



Attestation de licence



Envoi à partir de fin octobre
et après enregistrement par votre club.

Collecte indispensable de votre e-mail ou de votre numéro de téléphone.



Licencié(e) FFT